

Rapport annuel 2009



La Rega en bref

Chiffres clé	2009	2008	%
Nombre d'interventions organisées	14'013	14'215	-1.4
– Interventions hélicoptère	10'443	10'425	0.2
– Interventions avion	1'184	1'304	-9.2
– autres ¹	2'386	2'486	-4.0
Nombre de donateurs (en mio.)	2.210	2.140	3.3
Nombre de collaborateurs ²	308	301	2.3
Produit d'exploitation (en mio. de CHF)	142	143	-0.7
Résultat d'exploitation (en mio. de CHF)	128	124	3.8
Charges d'exploitation (en mio. de CHF)	13	19	-28.8
Total du bilan (en mio. de CHF)	471	440	7.0

¹ Autres missions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéléo-Secours, de Redog, etc.

² Collaborateurs à temps plein ou partiel, état à fin décembre (job count)

Flotte (au 1^{er} janvier 2010)

AgustaWestland Da Vinci



Nombre d'hélicoptères:	5
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	10.83 m
Longueur hors-tout:	12.96 m
Hauteur:	3.44 m
Turbines:	2 Pratt & Whitney PW 207 C
Vitesse de croisière:	250 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	6
Capacité de transport de patients:	1 couché, 1 assis
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 Arriel 1E2
Vitesse de croisière:	240 km/h
Treuil de sauvetage:	max. 270 kg, câble de 90 m

Agusta A 109 K2



Nombre d'hélicoptères:	7
L'Agusta A 109 K2 sera mis hors service courant 2010 et remplacé par l'AgustaWestland Da Vinci.	

Canadair CL 604 «Challenger»



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 couchés
Envergure:	19.61 m
Longueur hors-tout:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'835 kg
Autonomie de vol:	6'500 km
Vitesse de croisière:	850 km/h

Sommaire

La Rega progresse à pas de géant en 2009	3
Opérations	4
Médecine	6
Exploitation	8
Organigramme	9
Organisation	10
Indications relatives à la gouvernance institutionnelle	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte de la Rega	13
La Rega en 2009	14
Emplacements et adresses	15



«La Rega progresse à pas de géant en 2009.»



Comme d'autres organisations, la Rega doit constamment évoluer pour répondre à des exigences toujours plus élevées. En 2009, le nombre des missions hélicoptérées a légèrement dépassé celui de l'année 2008, pourtant exceptionnelle: la Rega est intervenue à 10'443 reprises. La flotte des jets-ambulance a assuré 1'184 missions, soit un recul de 9.2 pour cent par rapport à 2008.

Le nombre important d'interventions entraîne un surcroît de travail pour les équipages et suppose une plus grande disponibilité du matériel volant. Mais les services administratifs sont eux aussi toujours plus sollicités par la complexité accrue des prescriptions en matière de facturation et le nombre en hausse de mutations et de demandes émanant des donateurs. La Rega doit évoluer avec son temps, se réinventer régulièrement.

Durant l'année sous revue, les plus de 300 collaborateurs se sont mobilisés pour relever avec succès ces défis. Ils méritent notre profonde reconnaissance. A l'aube d'une nouvelle décennie, la Rega jouit d'une situation stable, dispose d'équipements modernes et de finances saines. Bien préparée, elle envisage l'avenir avec sérénité.

Avec un nombre d'affiliations dépassant pour la première fois la barre des 2.2 millions, la Rega bénéficie d'un ancrage solide au sein de la population. La solidarité et la confiance ainsi témoignées lui confèrent l'indépendance nécessaire pour remplir son mandat sans aide étatique, malgré le contexte économique difficile et les turbulences sur les marchés financiers. Si la Rega est en mesure d'apporter aux patients une assistance médicale aéroportée répondant à des critères de qualité et de sécurité élevés, c'est à ses donateurs qu'elle le doit.

Ne laissant rien au hasard, la Rega n'en est pas pour autant à l'abri des coups du sort. Début 2010, elle perdait un collaborateur expérimenté dans une avalanche; médecin urgentiste, Andreas Ammann est décédé en accomplissant sa mission d'aide en faveur de personnes en détresse. En ce même mois de janvier, Markus Reinhardt, Dr en droit, membre du Conseil de fondation et du comité directeur, nous a également quittés. Outre sa précieuse collaboration au sein des organes institutionnels, il a longtemps œuvré à promouvoir la collaboration avec des organisations partenaires. A travers son développement, la Rega souhaite perpétuer la mémoire de ses défunts.

Nos sincères remerciements vont à tous ceux – collaboratrices et collaborateurs, partenaires, donatrices et donateurs – qui ont contribué au succès de la Rega en 2009.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller
Président

Opérations

«En matière de sécurité et de qualité, nous ne faisons aucun compromis.»

*Ernst Kohler, chef du département Opérations,
président de la Direction*



2009 a été, pour la Rega, une année mouvementée mais réjouissante. Mouvementée, car les interventions ont été presque aussi nombreuses qu'en 2008. A noter que notre activité découle en partie de celle déployée par la population suisse en matière de loisirs et de voyages. Dans ces conditions, il est intéressant de constater que malgré la crise économique, la Rega a été plus que jamais sollicitée.

Décollage réussi pour le Da Vinci

Réjouissante, 2009 l'a été à plus d'un titre. Outre les opérations courantes, certains projets d'envergure ont bien progressé, le plus ambitieux étant l'introduction du nouvel hélicoptère de sauvetage pour les bases de montagne. Jusqu'à la première mission, des dizaines de milliers d'heures de travail ont été investies dans la planification et la réception du matériel, l'installation de l'équipement médical, la formation des équipages, l'adaptation des procédures et la constitution du stock de pièces de rechange. Le 29 octobre 2009, l'équipage de la base de Saint-Gall a secouru, près de la Schwägalp, un jeune randonneur grièvement blessé en terrain escarpé. Cette première intervention de sauvetage avec l'AgustaWestland Da Vinci a inauguré une nouvelle ère dans l'histoire de la Rega. Jusqu'à fin 2009, trois bases sur six ont été dotées du nouveau fleuron de la flotte hélicoptère. Les autres suivront en 2010, la mutation bat son plein.

Accent porté sur la Suisse romande

Des jalons importants ont été posés non seulement pour le matériel volant, mais aussi sur le plan des infrastructures. En automne 2009, la Rega prenait possession de sa nouvelle base d'intervention de Lausanne à l'aéroport de La Blécherette, mettant ainsi un terme à une situation provisoire vieille de trois décennies. Ce faisant, elle s'est dotée d'une infrastructure de pointe en Suisse romande. En investissant 4.6 millions de francs dans ce projet, la Rega a donné un signal clair: la population romande doit bénéficier, elle aussi, des meilleures prestations qui soient en matière de sauvetage aérien. Un principe qu'elle étend à l'Oberland bernois occidental, où sa base partenaire de Zweisimmen compte depuis décembre 2009 un hélicoptère Rega qui complète ainsi de façon optimale son dispositif d'intervention. La prochaine étape se déroulera au Tessin, où le projet d'une nouvelle base à l'aéroport de Magadino avance de manière très satisfaisante. Les travaux devraient débuter en 2010.

Ces évolutions témoignent des efforts accomplis par la Rega pour assurer aux patients une sécurité et une qualité optimales.



Des efforts qui vont de l'évaluation pratique de nouveau matériel à une gestion administrative soignée en passant par la formation continue du personnel. Sécurité et qualité, telles sont les pierres angulaires de notre action. C'est avec conviction que nous poursuivrons dans cette voie en 2010.

Assainissement des héliports des hôpitaux

Les hélistations des hôpitaux suisses devront, à l'avenir aussi, répondre aux exigences légales relatives à la sécurité. A la lumière de la réglementation internationale en la matière, il faut prévoir ces prochaines années des investissements se chiffrant en dizaines de millions de francs. Le 29 novembre 2009, le peuple suisse a approuvé à une large majorité la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien. Ce scrutin ouvre la voie à une affectation judicieuse de l'impôt à la consommation sur les carburants d'aviation. La Rega préconise de financer en bonne partie l'assainissement des héliports des hôpitaux en puisant dans ces fonds. A cette condition, elle est disposée à fournir elle-même une contribution substantielle.

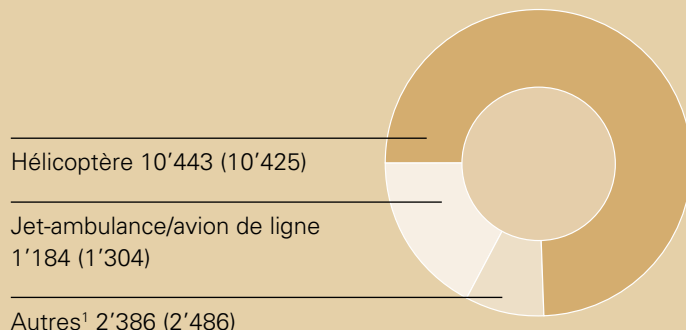
Héritages et legs

Nombre de personnes désireuses d'aider autrui par-delà leur mort laissent tout ou partie de leur patrimoine en héritage ou en legs à une institution d'utilité publique. La Rega bénéficie elle aussi régulièrement de tels témoignages de confiance. Partant du principe que cette tendance pourrait s'accroître à l'avenir, la Direction de la Rega a décidé en 2009 d'exploiter de façon plus systématique le secteur «Héritages et legs» par la création d'un poste de responsable. Elle participe en outre – avec d'autres organisations d'utilité publique majeures – à la campagne de sensibilisation *myhappyend.org*.

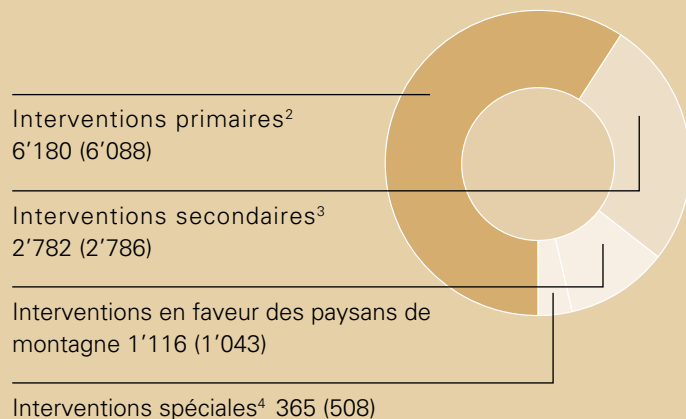
Flotte de jets-ambulance

Les trois avions-ambulance de type Challenger CL 604 de la Rega vont au-devant d'importants travaux d'entretien. Dans les mois à venir, ces appareils seront soumis au contrôle prévu après 96 mois d'exploitation et de ce fait immobilisés à tour de rôle pendant quelques semaines. Après un examen détaillé de la situation, le Conseil de fondation et la Direction ont conclu qu'il ne serait pas judicieux à l'heure actuelle de procéder à un remplacement anticipé – partiel ou intégral – de la flotte de Challenger. Les temps d'immobilisation seront palliés par une bonne planification des travaux d'entretien, qui se dérouleront durant les périodes où la fréquence des rapatriements est moindre, et par une gestion souple des interventions. La Rega saisira cette occasion pour optimiser la technologie de ses jets.

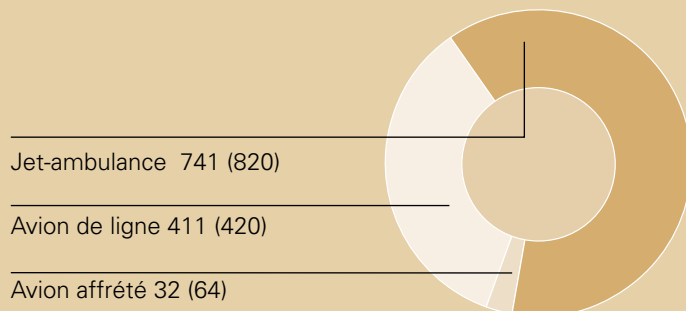
Nombre d'interventions en 2009 (2008) 14'013 (14'215)



Interventions hélicoptère en 2009 (2008) 10'443 (10'425) dont missions de nuit 2'080 (2'009)



Interventions avion en 2009 (2008) 1'184 (1'304)



¹ Autres interventions: transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, de Spéleo-Secours, de Redog, etc.
² Interventions primaires: urgences médicales
³ Interventions secondaires: transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes
⁴ Interventions spéciales: opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

«Durant l'année écoulée, la Rega a posé de nouveaux jalons en médecine aéronautique.»

Dr med. Roland Albrecht, chef du département Médecine, membre de la Direction



En 2009, la Rega a transporté 10'258 patients, ce qui correspond environ au chiffre de l'année précédente. Si le nombre des interventions héliportées a augmenté, celui des rapatriements a légèrement reculé. Les hélicoptères de la Rega ont transporté 9'118 patients, dont 6'407 dans le cadre d'interventions primaires. La Rega a traité près de 3'000 urgences médicales à l'étranger, dont 915 ont donné lieu à des rapatriements. Ses jets-ambulance ont ramené 733 patients en Suisse, en partie par des vols groupés. Près de 400 personnes ont été rapatriées à bord d'avions de ligne, accompagnées, selon leur état, par une équipe médicale, ou voyageant seules.

Gestion permanente des urgences médicales

En cas de problèmes médicaux survenant à l'étranger, la Rega prodigue des conseils par téléphone. Ses médecins, en collaboration avec le patient et ses proches, recherchent la solution la plus judicieuse; par exemple un transfert dans un centre hospitalier sur place ou vers un pays voisin mieux doté en infrastructures médicales. Dans bien des cas, une prise en charge compétente permet d'éviter un rapatriement par avion. En 2009, les prestations de télémédecine de la Rega ont permis de fournir un soutien optimal à 1'983 patients, chiffre légèrement plus élevé qu'en 2008. Une gestion des urgences désormais établie et très appréciée; non seulement des particuliers mais aussi des passagers et membres d'équipage de la compagnie aérienne Swiss et, dans de rares cas, des équipages de navires de haute mer battant pavillon suisse.

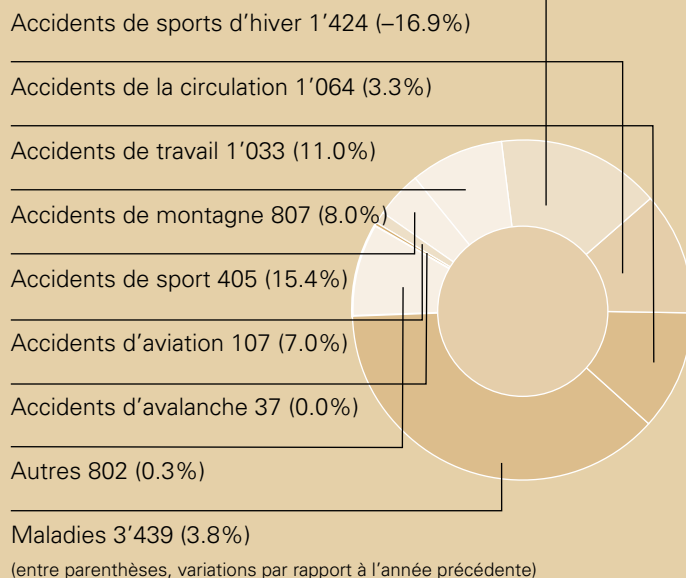
Une «Life-Box» pour le transport aérien de patients

En février 2009, pour la première fois dans son histoire, la Rega a transporté par hélicoptère une patiente sous oxygénation extracorporelle par oxygénateur à membrane (ECMO); en octobre 2009, elle a procédé au premier rapatriement d'un tel cas à bord d'un avion-ambulance à une altitude de vol de 12'000 mètres. Les deux interventions se sont bien déroulées et les patients ont été confiés aux centres hospitaliers dans un état stable. Techniquement, un oxygénateur à membrane fournit une assistance respiratoire et cardiaque. Utilisé en médecine intensive, il permet de maintenir pour un certain temps – intégralement ou partiellement – la fonction du cœur et des poumons en cas de défaillance. Avant février 2009, l'utilisation d'un tel appareil lors d'un transport aérien n'était pas envisageable, les modèles disponibles étant volumineux et lourds. Grâce aux progrès de l'industrie, une «Life-Box», petite et mobile, a vu le jour. Sur les vols où elle est utilisée, l'équipage de la Rega est assisté par un cardiotechnicien et un chirurgien cardiologue.

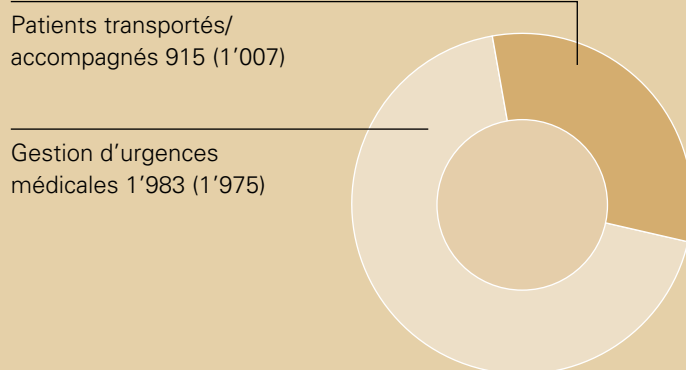
Interventions hélicoptère, primaires et secondaires

Nombre de patients

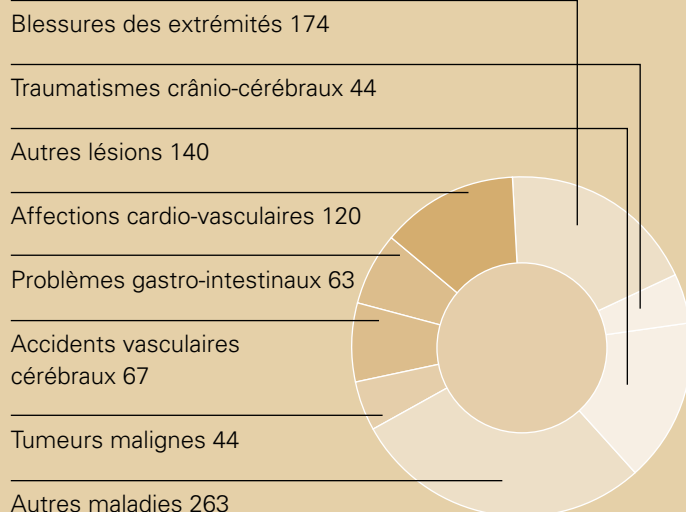
9'118 (1.1%)



Urgences médicales à l'étranger en 2009 (2008) 2'898 (2'982)



Patients transportés/accompagnés 2009 (2008) 915 (1'007)





Exploitation

«La Rega continuera d'investir en toute autonomie.»

Andreas Lüthi, chef du département Exploitation, membre de la Direction



Durant l'exercice sous revue, comme en 2008, la Rega a consenti à des investissements notables dans divers projets. Ainsi, 47 millions de francs, échelonnés sur plusieurs années, sont consacrés au renouvellement de la flotte d'hélicoptères de montagne. A Lausanne, une nouvelle base a ouvert ses portes. Il en résulte globalement un recul des liquidités de 12 millions de francs.

Pas plus que la crise économique, ces investissements n'ont entamé la solidité de la Rega en 2009. Le capital de l'organisation a augmenté de 6.4 pour cent pour atteindre 427 millions de francs. La somme au bilan s'élève à 471 millions de francs. A l'avenir aussi, la Rega assumera en toute autonomie les investissements qui s'imposent.

Les contributions des donateurs donnent des ailes à la Rega

Par rapport à 2008, le nombre de donateurs a connu une évolution réjouissante de 3.3%; actuellement plus de 2.2 millions de cartes de donateur sont en circulation. En raison de la TVA prélevée depuis 2009 par l'Administration fédérale des contributions, le montant des cotisations a malheureusement reculé de 1 million pour s'établir à 71.8 millions de francs. La Rega s'oppose à cette nouvelle pratique: son recours devant le Tribunal administratif fédéral est encore pendant à ce jour.

Chaque année, la centrale des donateurs traite près de 25'000 inscriptions par Internet et 80'000 courriels – une tendance fortement à la hausse. En revanche, les appels téléphoniques – en moyenne 180 par collaboratrice et par jour – diminuent petit à petit.

Une gestion consciente des risques

Tous les cas convergent vers la centrale d'intervention. La panne d'un système informatique, radio ou téléphonique serait tout au plus supportable pendant quelques heures. Aussi la Rega érige-t-elle une réplique exacte de sa centrale d'intervention à un autre emplacement. Ce projet s'inscrit dans le renouvellement complet de son réseau de communication radio, qui recouvre l'ensemble du territoire national, et de ses systèmes de conduite des opérations.

L'activité exigeante de la Rega comporte une série de risques inhabituels particulièrement élevés, au demeurant connus. Afin de les réduire, voire de les éliminer, la Rega investit beaucoup de temps et d'argent dans l'acquisition d'une flotte moderne, dans les infrastructures, la formation et l'entraînement. Une couverture d'assurance sans failles n'en est pas moins indispensable. Celle-ci est systématiquement vérifiée et adaptée à intervalles réguliers.



Organigramme

(au 1^{er} janvier 2010)

Conseil de fondation

Comité directeur
du Conseil de fondation

Direction

Ernst Kohler

Roland Albrecht

Andreas Lüthi

Communication
Sascha Hardegger

État-major de direction
Corine Blesi

Sécurité et qualité
Martin Hirzel

Médecine

Roland Albrecht

Service social et d'assistance
Cristina Monticelli

Centrale d'alarme de sauvetage
Robert Frey

Centrale d'alarme de rapatriement
Petra Rütli

Service médical hélicoptère
Roland Albrecht

Sauveteurs professionnels hélicoptère
Markus Reichenbach

Service médical jet
Olivier Seiler

Soins médicaux jet
Thomas Burren

Opérations

Ernst Kohler

Opérations jet
Urs Nagel

Opérations hélicoptère
Heinz Leibundgut

Technique
Jost Amstad

Bases hélicoptère
Chefs de base

Bâle: *Jean-Jacques Erne*

Berne: *Bruno Wiederkehr*

Dübendorf: *Adrian Ferrari*

Erstfeld: *Stefan Gisler*

Lausanne: *Werner Marty*

Samedan: *Marco Mehli*

Saint-Gall: *Dominik Tanner*

Tessin: *Paolo Menghetti*

Untervaz: *Andrea Walser*

Wilderswil: *Heinz Segessenmann*

Zweisimmen: *Adrian von Siebenthal*

Exploitation

Andreas Lüthi

Service du personnel
Susanne Lehner

Controlling/comptabilité
Christian Keller

Administration des missions
Peter Meierhans

Centre donateurs
René Fritschi

Infrastructure
Andreas Just

Informatique
François Hochstrasser

Achats/logistique
Alessandro Pedrini

Organisation

(au 1^{er} janvier 2010)

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

Albert Keller, Uitikon, depuis 1990
Président et membre du comité directeur

Franz Steinegger, Flüelen, depuis 1990
Vice-président et membre du comité directeur

Markus Reinhardt, Dr en droit, Malans, de 1989
à janvier 2010 (†)
Membre du comité directeur

Paul Maximilian Müller, Berne, depuis 1990
Membre du comité directeur

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., Arlesheim, depuis 1998
Membre du comité directeur

Anne Ormond-Ronca, Denens, de 1995 à décembre 2009
Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis, depuis 1998
Charles Raedersdorf, Köniz, depuis 1998
Ulrich Graf, Bäch, depuis 2001
Roland Müller, Prof., Dr en droit, Staad, depuis 2006
Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, depuis 2007
Michael Hobmeier, Bäch, depuis 2007
Bruno Jelk, Zermatt, depuis 2007
Patrizia Pesenti, Breganzona, depuis 2009
Christian Kern, Prof., Dr med., Genève, depuis 2009
Markus Mader, Berne (représentant de la CRS), depuis 2008

Direction

Ernst Kohler, président
Roland Albrecht, Dr med.
Andreas Lüthi

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Le Conseil de fondation 2010

Debout, de gauche à droite: Charles Raedersdorf, Roland Müller, Ulrich Graf, Markus Mader, Albert Keller, Paul Maximilian Müller, Christian Kern, Adrian Frutiger, Daniel Scheidegger, Andreas Berger
Agenouillés, de gauche à droite: Franz Steinegger, Bruno Jelk, Michael Hobmeier
(Absente: Patrizia Pesenti)

Commission médicale

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., président
Hôpital universitaire de Bâle
Adrian Frutiger, PD, Dr med.
Hôpital cantonal de Coire
Andreas Berger, Dr med.
Hirslandenklinik St. Anna, Lucerne
Christian Kern, Prof., Dr med.
CHUV Lausanne

Commission des finances

Michael Hobmeier, Bäch, président
Ulrich Graf, Bäch
Paul Maximilian Müller, Berne
Albert Keller, Uitikon, de 1995 à décembre 2009

Conseil consultatif des organisations partenaires

Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega, président
Franz Steinegger, vice-président du Conseil de fondation de la Rega
Bruno Jelk, Conseil de fondation de la Rega
Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
Thierry Boillat, représentant de Spéléo-Secours
Marc Defalque, représentant du Touring Club Suisse
André Duvillard, représentant des commandants de police
Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
Oliver Okle, représentant des Forces aériennes
Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels sanitaires urgents 144
Adrian Stäger, représentant des compagnies d'hélicoptères
Franz Stämpfli, représentant du Secours Alpin Suisse

Commission d'élection

Représentants de la GASS

Andreas Berger, Dr med., Merlischachen, président
Francine de Reynier, Zurich
Hans Neuer, Dr med., Neftenbach

Représentants du Conseil de fondation de la Rega

Albert Keller, Uitikon
Ulrich Graf, Bäch



Indications relatives à la gouvernance institutionnelle

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega a pour but d'aider les personnes en détresse, conformément aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et en sa qualité de membre de l'association Croix-Rouge suisse, sans distinction de condition sociale, de possibilités financières, de nationalité, de race, de religion ou de convictions politiques.

Elle se doit d'assurer à tous les niveaux une gestion exemplaire de son organisation, dans le respect des principes de bonne gouvernance. Les cinq principes de bonne gouvernance appliqués au sein des organisations d'utilité publique sont les suivants: séparation des pouvoirs, responsabilité, efficacité, transparence, ainsi que sauvegarde des intérêts des membres et des donateurs. Les règles et principes appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, dans le règlement de la fondation, dans le règlement intérieur sur l'organisation et la direction ainsi que dans la Charte. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Rega. Il régit les principes de l'organisation conformément à l'acte de fondation. Il édicte la Charte ainsi que les règlements d'application. Il vote la stratégie et le budget. Il approuve le rapport annuel et les comptes annuels. Il règle la surveillance et le contrôle des activités. En outre, il adopte les principes relatifs à l'indemnisation des membres du Conseil de fondation et de la Direction.

Le Conseil de fondation se compose de 15 membres au maximum, élus pour quatre ans. Les mandats sont renouvelables sans limitation.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le comité directeur exécute les tâches qui lui sont confiées et coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Sur mandat de ce dernier, il exerce la surveillance et le contrôle de la Direction en lui communiquant des directives ad hoc.

Direction

La Direction, composée de trois membres, est responsable de la gestion opérationnelle. Elle veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation. Elle est dirigée par son président, nommé par le Conseil de fondation.

Tâches et méthode de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre les affaires soumises par leurs présidents respectifs. Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Daniel Scheidegger*, président, et de trois médecins, membres du Conseil de fondation. Le médecin-chef participe aux réunions en tant que représentant de la Direction; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation et établit des recommandations afin que celui-ci puisse se prononcer en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *Michael Hobmeier*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le chef des finances, en tant que représentant de la Direction ayant voix consultative, ainsi que d'autres experts internes et externes participent à ses réunions.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidé par *Charles Raedersdorf*, le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires: Secours alpin suisse, compagnies d'hélicoptères, services de sauvetage aérien valaisans, Forces armées, téléphériques, commandants de police, Spéléo-Secours Suisse, centrales d'appels sanitaires urgents 144 et Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Commission d'élection

Cette commission est présidée par le *Dr med. Andreas Berger*, membre du Conseil de fondation, élu par l'association Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS). Elle se compose du président, de deux représentants de l'association GASS et de deux membres du Conseil de fondation de la Rega.

Elle élabore des recommandations de vote à l'intention du Conseil de fondation de la Rega et de l'association GASS. Elle se réunit au besoin, c'est-à-dire avant des élections.

Présentation des comptes et contrôle interne

La Rega applique le principe des « quatre yeux » et impose la double signature à tous les niveaux. Le Conseil de fondation a édicté un règlement des compétences et des droits de signature. Son application est soumise à des contrôles internes et externes périodiques.

Dispositions relatives aux donateurs

Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage aérien dotée de l'équipement nécessaire à toute intervention, la Rega a besoin de ses donateurs.

Vous devenez donateur de la Rega en versant la contribution minimale suivante: CHF 30.– par personne; CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement) et CHF 40.– par famille monoparentale (y compris les enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-dessous, effectués ou organisés par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne rembourse pas, ou que partiellement, les frais des missions:

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse (CAS)
- opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- évacuations et missions préventives en cas de danger de mort
- vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega

2. Tout autre pays

- consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, ainsi que pour les Suisses de l'étranger

L'affiliation à la Rega couvre l'année civile courante. Elle entre en vigueur dès le versement de la contribution. En cas de non-renouvellement, elle expire le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance hors de toute obligation juridique. Elle les accomplit dans la mesure de ses ressources en personnel, de ses capacités techniques et des moyens disponibles. Des impératifs d'ordre opérationnel, médical ou météorologique pourraient également l'empêcher d'intervenir.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (en Suisse tél. 1414, de l'étranger: +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.



Charte de la Rega

1. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Nous fournissons en particulier une assistance médicale et intervenons en cas de situation d'urgence grave.

Notre assistance comprend également des consultations médicales ou la mise à disposition de notre infrastructure.

Nos activités se distinguent par un personnel hautement qualifié et un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage ainsi que de la médecine d'urgence.

2. Notre philosophie

Nous sommes une organisation à but non lucratif soutenue par des donateurs. Notre activité est principalement axée sur les besoins de la population suisse.

Notre financement est assuré par des fonds privés. Cela nous permet de poursuivre une activité indépendante au service des patients.

Dans l'intérêt des patients, nous nous engageons contre une commercialisation du sauvetage aérien.

Les interventions d'urgence et les missions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment de la couverture ou non des frais.

Nos activités sont guidées par les principes fondamentaux de la Croix-Rouge.

3. Nos donatrices et donateurs

Les contributions de nos donatrices et donateurs nous permettent de développer et d'exploiter une infrastructure de sauvetage aérien en faveur de la population suisse.

En cas d'intervention de la Rega, nos donatrices et donateurs bénéficient d'avantages qui ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des prestations d'assurance.

4. Nos partenaires

Nous sommes conscients de l'importance de la coopération avec nos organisations partenaires et oeuvrons activement à une bonne collaboration.

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable.

Nous concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation sanitaire et du conseil médical.

5. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et collaborateurs sont essentiels à la réalisation de notre mission. Une importance particulière est donc attachée à:

- l'identification avec l'organisation et sa mission;
- l'indépendance et la responsabilité;
- l'engagement, la flexibilité et la motivation.

Nous souhaitons atteindre cet objectif par:

- une formation et un perfectionnement à tous les niveaux;
- des conditions de travail modernes;
- un salaire approprié et de bonnes prestations sociales.

Nos relations avec nos collaboratrices et collaborateurs sont empreintes d'un esprit d'ouverture et de coopération ainsi que de respect mutuel.

6. Nos valeurs

Nous nous employons, 24 heures sur 24, à fournir des prestations sûres et de haute qualité, ainsi qu'à gérer les risques de manière consciente et structurée.

Nous disposons d'une structure organisationnelle dont ressortent clairement nos missions, nos compétences ainsi que nos responsabilités. Celles-ci sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation, jusqu'au Conseil de fondation.

Nous privilégions une action et une communication ouvertes et transparentes à l'interne comme à l'externe.

Nous sommes conscients que notre travail peut se trouver en conflit avec la protection de l'environnement et en tenons compte dans nos activités.

La Rega en 2009

19 janvier: la Rega obtient le renouvellement de la certification ISO 9001:2008 de son Centre sis à Zurich-Kloten et de ses bases d'hélicoptères.

4 février: la Rega assure le premier transport hélicoptéré d'une patiente gravement malade reliée à une «Life-Box», oxygénateur prenant en charge les fonctions respiratoire et cardiaque.

4 mars: l'usine AgustaWestland à Vergiate (I) présente aux médias internationaux le nouvel hélicoptère de sauvetage Da Vinci.

5 et 6 mars: première édition des journées d'introduction pour médecins hélicoptérés. Elles auront lieu quatre fois par an.

16 avril: lors de sa conférence de presse annuelle, la Rega annonce un nouveau record du nombre d'interventions: ses prestations n'ont jamais été autant sollicitées qu'en 2008. En tout, la Rega a organisé ou assuré 14'215 missions.

18 avril: à l'occasion d'une journée Portes ouvertes à l'aéroport de Locarno, le Da Vinci est présenté à la population; suivront quatre autres journées Portes ouvertes à Saint-Gall, Untervaz, Wilderswil et Erstfeld.

15 mai: l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) délivre à la société de maintenance aéronautique de la Rega l'autorisation d'assurer la maintenance du nouvel hélicoptère.

11 juin: le HB-ZRZ, premier des onze nouveaux hélicoptères de sauvetage de type AgustaWestland Da Vinci, arrive au Centre Rega. Le chef-pilote Heinz Leibundgut transfère l'appareil des ateliers de Vergiate (I) à Zurich-Kloten, où de nombreuses collaboratrices et collaborateurs applaudissent son arrivée de la terrasse du Centre Rega.

Été 2009: pour la première fois, la Rega peut compter sur le soutien de plus de 2.2 millions de donatrices et donateurs (nombre de cartes de donateurs en circulation).

1^{er} octobre: après le violent séisme sur l'île de Sumatra (Indonésie), un jet de la Rega, sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC), transporte sept membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et deux chiens vers la région sinistrée de Padang.

2 octobre: la Rega cède officiellement un Agusta A 109 K2 (HB-XWG) au Musée Suisse des Transports à Lucerne. L'appareil effectue son dernier vol le 7 janvier 2010. Ce jour-là, il est amené d'Erstfeld au Centre Rega, où il est préparé à sa future mission en tant qu'attraction dans la collection du musée.

27 octobre: pour la première fois, une «Life-Box» (cf. 4 février) est utilisée à bord d'un avion-ambulance; dans la nuit du 26 au 27 octobre, la Rega, secondée par une équipe de chirurgiens cardiologues du «Herz-Neuro-Zentrum Bodensee Kreuzlingen», transporte une patiente dans un état critique de Croatie à Cologne.

29 octobre: premier transport de patient et première opération de treuillage à bord d'un hélicoptère Da Vinci: après avoir secouru un jeune randonneur qui avait glissé en terrain escarpé lors de l'ascension de la Schwägalp au Säntis, l'équipage de la base de Saint-Gall transporte le blessé à l'hôpital.

6 novembre: après des mois de travaux et un déménagement de plusieurs jours, le moment tant attendu est arrivé: l'Eurocopter EC 145 HB-ZRB décolle pour sa première mission au départ de la nouvelle base de Lausanne.

25 novembre: le Da Vinci effectue son premier vol au départ de la base Rega d'Untervaz pour transférer un patient de l'hôpital de Davos à celui de Coire.

5 décembre: en première mondiale, la Rega reçoit deux versions test du tout nouvel appareil multifonctions «Propaq MD» (moniteur et défibrillateur) de ZOLL.

6 décembre: l'ancienne base partenaire de Zweisimmen devient une base Rega à part entière. La veille déjà, l'Agusta A 109 K2 HB-XWB a commencé son service sous le nom de Rega 14.

19 décembre: première mission de l'hélicoptère de sauvetage Da Vinci au départ de la base d'Erstfeld. Suite à une chute dans un escalier à Rigi Kaltbad, un jeune homme doit être transporté à l'hôpital. Après Saint-Gall et Untervaz, Erstfeld est la troisième base Rega à être équipée du nouvel appareil.



4 février



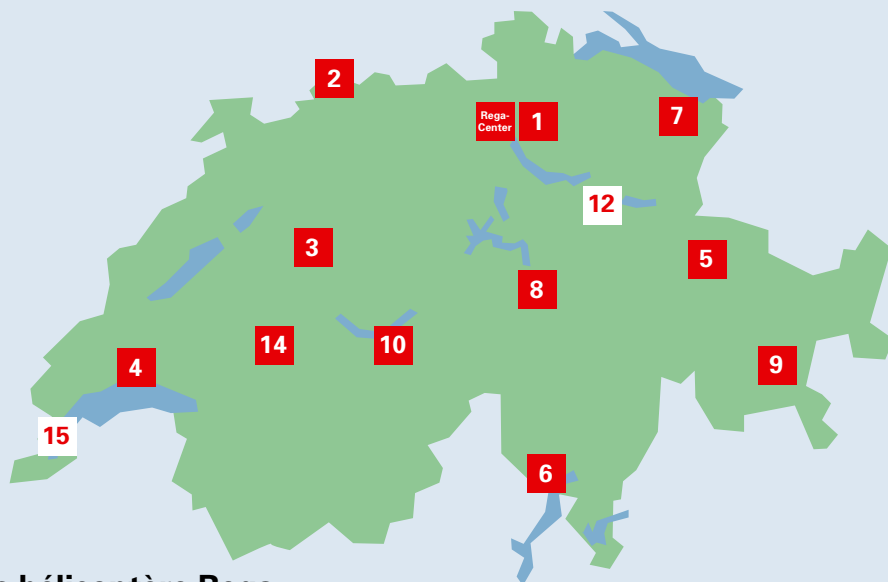
11 juin



1^{er} octobre



2 octobre



Bases hélicoptère Rega



1 Dübendorf
Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
Tel. 044 802 20 20



6 Locarno
Aeroporto
6596 Gordola
Tel. 091 745 37 37



14 Zweisimmen
Flugplatz
3770 Zweisimmen
Tel. 033 729 90 00



2 Basel
Postfach
4030 Basel-Flughafen
Tel. 061 325 29 66



7 St. Gallen
Postfach 320
9015 St. Gallen
Tel. 071 313 99 33



3 Bern
Flugplatzstrasse 1
3123 Belp
Tel. 031 819 65 11



8 Erstfeld
Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
Tel. 041 882 03 33



12 Mollis
Heli-Linth AG
8753 Mollis
Tel. 055 612 33 33



4 Lausanne
Route de Romanel 33
1018 Lausanne
Tél. 021 644 22 66



9 Samedan
Plaza Aviatica 6
7503 Samedan
Tel. 081 851 04 04



15 Genève
Hôpitaux Universitaires de Genève
Base hélicoptère
1217 Meyrin
Tél. 022 798 00 00



5 Untervaz
Postfach
7204 Untervaz
Tel. 081 300 09 99



10 Wilderswil
Bönigstrasse 17
3812 Wilderswil
Tel. 033 828 90 30



Siège

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch
Compte postal 80-637-5

Numéros d'urgence

Suisse 1414
International +41 333 333 333

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48
Contact: www.info.rega.ch

Service d'information

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88



La Rega

... intervient grâce au soutien de la population suisse;

... peut être alertée à tout moment en Suisse au numéro d'urgence 1414 en cas de maladie aiguë, d'accident grave ou d'incident survenu en terrain impraticable;

... contribue, par le biais du numéro d'urgence +41 333 333 333, à gérer les urgences médicales survenues à l'étranger;

... décharge ses donatrices et donateurs des frais engagés lors d'une intervention, dans la mesure où ces derniers ne sont pas pris en charge par des tiers (p. ex. caisse-maladie ou assurance-accidents).